COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2021 A 19H SALLE DES FETES DE COURMANGOUX - 01370

L'an deux mille vingt et un à 19 h 00 le vingt-huit mai, le conseil municipal de la Commune de COURMANGOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame MORNAY Mireille, Maire.

<u>Dates de convocation et affichage</u> : 21/05/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 10

Excusés: 5

Nombre de procurations: 5

Membres présents :

Mireille MORNAY - Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry DUFOUR – Rachel GUYON - Thierry PARMENTIER - Laurent DONGUY - Françoise LUZY - Alain VARVAT - Denis Vogrig - Christophe Klinger

<u>Membres excusés</u>: Sùnniva Boursier avec pouvoir à Sébastien Chorrier-Collet – Sylviane Marchand avec pouvoir à Rachel Guyon – Sébastien Riondy avec pouvoir à Mireille Mornay - Cécile Chossat avec pouvoir à Françoise Luzy-Stéphanie Deplanche à Françoise Luzy.

<u>Désignation du secrétaire de séance</u> : Christophe Klinger

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion se déroulera avec un public limité à 5 personnes.

Approbation du compte-rendu de conseil municipal précédent du 30 avril 2021 : Approuvé à l'unanimité

Validation du cahier des charges pour le champ photovoltaïque à la Carrière de Roissiat (5000 m2)

Afin de donner une suite aux deux candidatures retenues initialement en janvier 2021, un cahier des charges comprenant l'ensemble des éléments préconisés, entre autres, par la commission de développement durable a été établi. Il sera transmis pour avis aux deux prétendants. Dès réception de leurs réponses (demandées pour fin juillet 2021), une réunion publique sera organisée afin de porter ces renseignements à la connaissance de la population. La décision finale d'approbation ou non du projet sera décidée à l'issue par le conseil municipal.

DELIB_2105_2825 : Décision modificative n° 3 pour la vente de l'ancienne cureuse à fossés

Madame le Maire expose qu'une demande a été reçu en Mairie pour l'achat de l'ancienne cureuse à fossé de la commune. Le GAEC Py de Verjon propose la somme de 50.00 €.

Madame le Maire, de par ses délégations, a donné son accord pour cette transaction.

Le conseil doit délibérer afin d'ajouter des lignes au budget de la façon suivante :

Investissement recettes : compte 024 : + 50.00 €

Investissement dépenses : compte 2111 op 285 : +50.00 € Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accepte la décision modificative suivante :

Investissement recettes : compte 024 : + 50.00 €

Investissement dépenses : compte 2111 op 285 : +50.00 €

Autorise Madame le Maire à passer les écritures comptables correspondante à ce dossier

<u>DELIB_2105_2826</u>: <u>Décision modificative n° 4 pour la fourniture et la pose d'un store sur la fenêtre de toit à la Capette</u>

Madame le Maire expose que le store sur la fenêtre de toit de la Capette a été posé. La facture s'élève à 247.07 € TTC. Il convient de procéder à une décision modificative du budget pour pouvoir la régler.

Madame le Maire propose la décision modificative suivante :

Investissement dépenses : compte 21318 op 289 + 248.00 €

Investissement dépenses : compte 020 - 248.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accepte la décision modificative suivante :

Investissement dépenses : compte 21318 op 289 + 248.00 €

<u>Investissement dépenses</u> : compte 020 - 248.00 €

Autorise Madame le Maire à passer les écritures comptables correspondante à ce dossier

DELIB_2105_2827 : Décision modificative n° 5 pour l'achat d'une urne pour les élections

Madame le Maire expose que la commune a été obligé de d'acheter une urne et un isoloir compte tenu du double scrutin (régionales et Départementales) de cette année. Le coût de l'urne (l'isoloir est offert car non conforme à notre commande) est de 186.04 € TTC. L'Etat doit nous rembourser cette dépense par le biais d'une subvention d'un montant maximum de 190.00 €.

Cette dépense n'étant pas prévue lors du vote du budget, il convient de prendre une décision modificative du budget 2021 comme suit :

<u>Investissement dépenses</u>: compte 2188 op 290 + 187.00 € <u>Investissement recettes</u>: compte 1321 op 290 + 187.00 € **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

Accepte la décision modificative suivante :

<u>Investissement dépenses</u>: compte 2188 op 290 + 187.00 € <u>Investissement recettes</u>: compte 1321 op 290 + 187.00 €

Autorise Madame le Maire à passer les écritures comptables correspondante à ce dossier

DELIB 2105 2828: Convention de servitude parcelle ZC129 et ZC 150 avec Enedis

Madame le Maire expose que la société Enedis, sise 3 avenue Pablo Picasso à 01000 Bourg en Bresse, doit intervenir sur deux parcelles communales et sur le domaine public, afin de poser une ligne électrique souterraine en vue de la création d'un tronçon de réseau électrique souterrain pour un raccordement sur la commune (parcelle AC 107). Il s'agit des parcelles ZC 129, ZC 150 situées en champ Bourdonnet ainsi que la traversée du petit parking et de la rue

La commune doit concéder à Enedis un droit de servitude, selon les modalités de la convention jointe sur les parcelles ZC 129 et ZC 150 situées au champ Bourdonnet.

La société Enedis pourra y exploiter les droits mentionnés dans la convention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accepte la convention concernant la parcelle ZC 129

Accepte la convention concernant la parcelle ZC 150

Autorise Madame le Maire à signer ces deux conventions et tous autres documents s'y référant

Décisions du Maire

du champ bourdonnet.

- Acceptation du devis de l'entreprise Millet pour l'enherbement du cimetière pour 9 996€ TTC.
- Acceptation du devis de l'entreprise Dannenmuller pour la démolition de la réserve d'eau derrière la mairie pour 1 140€TTC
- Commande de 2 plexiglass en attente chez Ain Bureau Class pour la tenue des bureaux de vote (432€ TTC) à vérifier si obligatoire (visières, masques et gel fournis). A savoir qu'une subvention est accordée de 300€.

Travail des commissions

• Commission Finances:

La commission s'est réunie le 11 mai pour examiner les propositions d'emprunt des diverses banques. Il était prévu 140 000€ au budget + un emprunt à court terme de 60 000 € correspondant au FCTVA. Après examen, la commission retient l'offre du Crédit Agricole pour un emprunt de 200 000 € à 0,49% sur 15 ans.

Commission Bâtiment – Voirie – Gémapi :

Visite des travaux de réhabilitation de la mairie ce jour par le conseil.

Radar pédagogique rue des vignes : vitesse moyenne de 36 km/h. Pas de suite donnée.

• Commission urbanisme :

Le conseil municipal a reçu Thierry Vuarand Chargé d'études en urbanisme pour la CA3B ce mercredi 26 mai à 18h. Le rôle du SRADDET, du SCOT et du PLU est expliqué. Pour une révision du PLU il faut compter 3 ans, pour une modification 1 an. Concernant l'extension de la carrière, il est plutôt conseillé de faire indépendamment une déclaration de projet par l'exploitant. Et pour savoir s'il faut faire une révision ou une modification de notre PLU, il nous est recommandé de travailler sur nos objectifs. La CA3B nous conseillera ensuite sur la procédure à suivre. Réunion de la commission prévue le 16 juin 2021 à 18h.

• Commission développement durable :

Les consultations ont été lancées à 6 entreprises locales pour la toiture photovoltaïque du hangar communal.

• Commission Communication – Culture - Bibliothèque – CCAS :

Validation des articles pour le bulletin info à distribuer début juin

Dans le cadre de la préparation de refonte du site internet de la commune, le conseil décide de supprimer le forum actuellement présent. D'autres moyens de communiquer restent ouverts à tous et le nouveau site permettra toujours de s'exprimer par l'intermédiaire du mode « contact ».

Questions diverses

Dates à retenir :

- Fête de la musique :12 juin à partir de 17 heures au Plan d'eau de Chevignat
- Partir en livre: 03 juillet 2021 à14h Plan d'eau Chevignat
- Semaine des tailleurs et stage de gravure sur pierres : mi-juillet 2021
- Marché des producteurs : 24 juillet 2021 à Roissiat
- Vendredi du Revermont le 06 aout 2021 à 20 heures 30 Plan d'eau Chevignat
- Puces de Roissiat : samedi 14 aout 2021
- Fête des classes : 04 septembre 2021 Plan d'eau Chevignat

Fin de réunion à 21 h 15.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 25 juin 2021.

Rappel des délibérations prises le 28 mai 2021 :

DELIB_2105_2825 : Décision modificative n° 3 pour la vente de l'ancienne cureuse à fossés

DELIB_2105_2826 : Décision modificative n° 4 pour la fourniture et la pose d'un store sur la fenêtre de toit à la

Capette

DELIB_2105_2827 : Décision modificative n° 5 pour l'achat d'une urne pour les élections

DELIB_2105_2828 : Convention de servitude parcelle ZC129 et ZC 150 avec Enedis

MORNAY Mireille		DONGUY Laurent	
CHORRIER-COLLET		RIONDY	Excusé a donné procuration à Mireille
Sébastien		Sébastien	MORNAY
DUFOUR Thierry		BOURSIER Sùnniva	Excusée a donné procuration à Sébastien CHORRIER-COLLET
PARMENTIER		CHOSSAT	Excusée a donné procuration à Françoise
Thierry		Cécile	LUZY
GUYON Rachel		LUZY Françoise	
MARCHAND	Excusée a donné procuration à	VARVAT	
Sylviane	Rachel GUYON	Alain	
VOGRIG		DEPLANCHE	Excusée a donné procuration à Françoise
Denis		Stéphanie	LUZY
KLINGER Christophe			